

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Pour-la-reunion-du-14-10-2020>



Séparatisme (discours des Mureaux)

- NOS TRAVAUX - SEPARATISME -



Date de mise en ligne : jeudi 8 octobre 2020

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Pour la réunion du 14.10.2020

Le discours du Président de la République aux Mureaux (*Résumé et discours entier -Â» voir en ligne, ci-dessous*)

Séparatisme islamique : passée la satisfaction qu'enfin nos gouvernants se saisissent du problème, voici quelques premières interrogations que pose ce discours.

« Le problème, ce n'est pas la laïcité », déclare d'emblée le Président. Il n'en reste pas moins que la loi de 1905 apporte pourtant bien des réponses aux difficultés qu'il pose. Pourquoi s'en priver ? G. Delfau rappelle ([ci-dessous](#)) le titre V de la loi de Séparation « Police des cultes ». Les articles 25 à 36 fournissent un cadre toujours opératoire aux rapports entre Pouvoirs publics et religions.

Toujours est-il que les paroles prononcées par le Président au sujet de la laïcité apparaissent nouvelles, surprenantes même par rapport à des prises de positions antérieures. « La laïcité, c'est la neutralité de l'État et en aucun cas l'effacement des religions dans la société dans l'espace public. La laïcité, c'est le ciment de la France unie. Si la spiritualité relève du domaine de chacun, la laïcité est notre affaire à tous. » Retenons ces propos pour l'avenir.

Voir aussi le discours de Mulhouse du 18 Février.

L'activisme politique islamique inquiète de plus en plus les citoyens (cf. notre dernière réunion). Quelle est son importance effective dans le pays ?

Le Président annonce une loi à l'automne à ce sujet. Dans notre pays, toutes les lois ont un caractère universel. Ce qu'il propose ou décide dans ce discours se situe à l'opposé de ce critère. Que dira le Conseil constitutionnel ? Que peut signifier cette date choisie du 9 décembre pour l'examen de cette loi ?

Précédemment, il avait à deux reprises annoncé son intention de réviser la loi de 1905 pour se diriger vers une forme de concordat. Y a-t-il renoncé ? Certains le pensent, même s'il est annoncé que le projet de loi sera d'abord soumis aux autorités religieuses avant le Parlement, comme si c'était désormais les évêques, rabbins, imams et pasteurs qui allaient établir la loi commune !

Le choix des actions : cibler les associations (loi mesure « anti-pustch »), la déscolarisation, les écoles hors contrat, les imams détachés, se préoccuper de religion : création d'un institut scientifique d'islamologie s'appuyer sur une association culturelle en la finançant et déclarer ensuite "Ce n'est pas le travail de l'Etat de structurer l'islam"

...

Il souhaite reprendre le contrôle contre influences étrangères. Les moyens n'existent-ils pas déjà ?

Il entend favoriser une meilleure organisation du culte musulman. Est-ce son rôle ? La liberté de conscience du croyant musulman sera-t-elle tributaire des gouvernants en place ? ou des prochains ?

Loi 1901 ou loi 1905 pour les associations culturelles ? Une aubaine pour le financement du culte musulman, selon Guylain Chevrier. Qu'en est-il ?

« Les associations doivent unir la nation ... » précise le Président. Est-ce leur rôle premier de combler des défaillances dont elles sont étrangères ?

Il entend rompre avec la liberté actuelle de l'enseignement : plus d'école à la maison ; vers une école d'Etat ? Les parents ne sont-ils pas premiers dans l'éducation de leur enfant ? Le conseil constitutionnel l'acceptera-t-il ? Tout comme les réglementations internationales auxquelles nous sommes soumis ?

Ramener la République partout. Belle perspective quand, depuis des décennies, les services publics ont particulièrement déserté les « quartiers ». Comment va-t-il renverser la situation ?

Quid du voile des accompagnatrices scolaires ?

Le Président de la République et ses conseillers ont-ils choisi une voie pertinente ? Ce sera l'objet de nos débats mercredi 14.10



Post-scriptum :

Premières sources d'informations recensées :

- ▶ le discours du Président (Les Mureaux 2/10/2020)

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/10/02/la-republique-en-actes-discours-du-president-de-la-republique-sur-le-theme-de-la-lutte-contre-les-separatismes>

- ▶ le précédent discours (Mulhouse 18/2/2020)

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/02/18/proteger-les-libertes-en-luttant-contre-le-separatisme-islamiste-conference-de-presse-du-president-emmanuel-macron-a-mulhouse>

Vidéos : Le débat "C dans l'air"

<https://podcasts.google.com/feed/aHR0cHM6Ly9mZWVklNlBpcHBhLmlvL3B1Ym9yYy9zaG93cy81YmlzNjg5Mml3OTkxNDNiNWUwNjNIN2Y/episode/NWY3NzZmZmQxODUwOTU3YjBkMDhkMzRm?hl=fr>

Vidéo : <https://www.cnews.fr/emission/2020-10-02/60-minutes-info-du-02102020-1004218> (à partir de la 8ème minute)

Documents :

1. <https://www.letelegramme.fr/debats/edito-macron-a-l-assaut-du-separatisme-01-10-2020-12629437.php>
1. <http://www.debatlaires.fr/Gerard-Delfau-Macron-et-la-Lutte-contre-les-Separatismes.html>
1. <http://www.laicite-republique.org/separatisme-plusieurs-propositions-du-president-vont-dans-le-bon-sens-clr-2-oct.html>

Séparatisme (discours des Mureaux)

1. <https://www.ufal.org/laicite/discours-du-president-de-la-republique-sur-le-separatisme-des-propos-radicaux-contredits-par-un-islam-de-france-offert-aux-extremistes/>

1. <https://www.maire-info.com/la%C3%AFcite/projet-de-loi-separatisme--de-nombreuses-mesures-concerneront-directement-les-collectivites-locales-article-24569>

<https://www.mezetulle.fr/discours-des-mureaux-sur-le-separatisme-e-macron-brise-un-tabou-ideologique-mais-la-politique-suivra-t-elle/>

D'autres documents (videos) sont disponibles dans la rubrique [SEPARATISME](#) , et enfin des éléments sont également recensés dans l'espace privé (sur connexion d'authentification des membres).